

Cafetière

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/cafetiere-2018-010-0084/>

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / cafetière



La cafetière est complète. Elle est piriforme. Sa paroi est renflée et surmontée d'un col fuselé vers le haut; le sommet est droit et plat. La cafetière repose sur un petit pied annulaire, dont le point d'appui est exempt de glaçure et taché de matière noire. Le fond est en retrait et plat; la glaçure du fond, près de sa jonction avec le pied, a été essuyée. La cafetière est munie d'une anse verticale; rabattue vers le bas à son extrémité supérieure, elle est liée au col. Sa portion inférieure est attachée à la paroi, avant de s'en détacher légèrement; son extrémité est droite. Le bec verseur est de forme tubulaire allongée; vertical, il se courbe vers l'extérieur à mi-hauteur. Attaché à la jonction de la paroi et du col, il est fuselé vers son sommet. Le bec se termine par une ouverture en V décentré, la portion avant étant plate. Il communique avec l'intérieur au moyen d'un trou ovale pratiqué dans la paroi. Il y a une marque imprimée en bleu sous le fond : C, soit un croissant plein avec une petite queue au sommet. Il y a une longue fissure depuis le fond jusque sur la paroi. ; Le décor est moulé, appliqué par impression sous couverte (Transfer printed) et peint à la main; il est de couleur bleue et du motif Fence (clôture). Le décor moulé est visible sur l'anse. En forme d'oreille et de section ovale, l'anse présente un léger renflement en plateau sur sa face externe. Sur son sommet, elle présente un poucier relevé à la verticale dont le sommet est courbé vers l'intérieur; la base de l'anse est repliée sur-elle même en volute simplifié. Le décor peint se trouve sous le bord externe : il consiste en deux anneaux horizontaux superposés. Le décor imprimé est visible sur les deux parois opposées, jouxtant l'anse et le bec, ainsi que sur le bec verseur. Le décor principal est appliqué sur la paroi et le col : il s'agit du même décor sur les deux faces opposées. Le décor se compose de deux zones distinctes séparées par un cours d'eau. La zone en avant-plan, sur la terre ferme, a comme élément principal une clôture faite de quelques sections : deux sont placées en V,

alors que les autres sont disposées en zig-zag. Les sections de la clôture sont hachurées, et décorées au centre d'une petite ouverture trilobée. Un rocher borde la clôture à sa droite, alors qu'un autre, à trois lobes, la jouxte à sa gauche. Des tiges végétales feuillues et fleuries, d'échelles différentes, jouxtent la clôture, dont une longue tige qui s'étend vers le haut et vers la gauche, en direction de l'île; elles sont hachurées. L'île est de forme allongée et hachurée. Elle est surmontée d'une hutte au toit bombé en paille jouxtée de deux arbres; un rocher à quatre lobes borde l'île au niveau de l'eau. Des vagues faites de traits horizontaux viennent frapper l'île et le rocher. Au pied de l'île se démarquent deux ensembles végétaux stylisés et trois petits rochers émergeant, disposés en triangle. Au-dessus de l'île volent deux oiseaux; vus de profil vers la gauche ils se suivent, une aile pointée vers le haut et l'autre, vers le bas. La partie supérieure du bec verseur, près du bord interne, est ornée de petites tiges végétales feuillues. Une longue tige feuillue et garnie d'une fleur centrale orne le bec sur toute sa longueur, sur sa face externe.

Numéro d'accession 2018.10.84

Fabricant / Éditeur Thomas Turner, Robert Hancock

Date 1790 c

Matériaux céramique, porcelaine fine à pâte tendre d'Angleterre

Dimensions 14,3 x 5,762 cm

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0084

Photo de Justine Lacombe

Exposé au musée